PROJET PEDAGOGIQUE

Angoulins – Salles/Mer – St Vivien – Thairé

Année 2022-2023

INTRODUCTION

Le Projet Pédagogique découle directement du Projet Educatif d'Angoul'Loisirs dans le respect de la réglementation.

Il concerne le secteur préadolescents et adolescents géré par Angoul'Loisirs appelé : « **Espace Projets Jeunes** ».

Ce Projet Pédagogique essaye de traduire concrètement les valeurs, les finalités et les objectifs éducatifs du Projet Educatif élaboré par le Conseil d'Administration d'Angoul'Loisirs et approuvé par ses adhérents en Assemblée Générale.

Le Projet Pédagogique est initié par l'équipe permanente du secteur agissant sur les diverses périodes de l'année.

Ce Projet Pédagogique n'est absolument pas figé.
Il est écrit pour la période 2022-2023 et évolue sans cesse en fonction :

- de la situation sanitaire lié à l'épidémie de COVID-19
- des différentes évaluations que les équipes sont amenées à conduire
- des suggestions, remarques, propositions des publics, des familles, des partenaires.

Ce Projet Pédagogique est un outil « vivant » au service de tous ceux (parents, bénévoles, équipes, partenaires…) qui œuvrent dans le cadre de l'Accueil Collectif de Mineurs : « Espace Projets Jeunes ». « Il » sert de repère, de garde fou, de balise il n'est en aucun cas LE fonctionnement absolu, « il » n'est pas une fin en soi mais bien un outil au service du projet collectif commun.

L'ORGANISATEUR :

Le secteur « **Espace Projets Jeunes** » est géré par une association de Jeunesse et d'Education Populaire de loi 1901 : **Angoul'Loisirs**. Cette association est un regroupement de parents désireux d'œuvrer pour un projet collectif commun en direction des enfants et des jeunes.
Cette association de Jeunesse et d'Education Populaire défend donc un projet de société aux travers de différentes structures éducatives dont elle a la gestion matérielle, financière et éducative.
Ce projet de société est énoncé dans son Projet Educatif. Celui-ci est réévalué tous les 3 ans.

HISTORIQUE D'ANGOUL'LOISIRS :

ANGOUL'LOISIRS (anciennement Association de Gestion de la Garderie d'Angoulins – AGGA) fût **créée en 1992.**
Son objet redéfini en 1997 est de créer, développer et gérer des structures ou des projets autour de l'enfance et de la jeunesse d'Angoulins sur Mer.
Cette « mission » s'effectue toujours en tenant compte de l'existant. Notamment du tissu associatif local.
Dans le cadre du PEL Angoulins / La Jarne le territoire d'intervention d'Angoul'Loisirs a été élargi (après modifications des statuts) à la commune de La Jarne.

D'abord Centre de Loisirs Sans Hébergement, l'Association est devenue au fil des années l'association chargée de gérer l'enfance et la jeunesse dans le domaine de l'Education Populaire et du temps libre.
L'action d'Angoul'Loisirs couvre ainsi une tranche d'âge de 3 mois à 18 ans.

Pour mettre en œuvre son projet notre association s'appuie dans un premier temps sur l'action du pôle enfance (3 / 11 ans) déclaré en C.L.S.H puis en ACM : Les Angoul'Vents.
Puis progressivement en fonction des demandes du public et des projets défendus par le Conseil d'Adminisration il y eu la création :

- En **1996** d'un pôle petite enfance (3 mois / 3 ans) sous la forme d'une halte garderie : **La Souris Verte.**

- En **1997** d'un secteur mettant e cohérence des projets locaux autour de l'enfant rassemblant les principaux partenaires (commune, parents d'élèves, écoles et associations concernées par l'enfant) : **La Commission Ecole Loisirs.** Embryon de ce qui se nommera plus tard : PEL.

- En **1998** d'un secteur Adolescents : **L'Espace Projets Jeunes**. Cette volonté, associative et communale, fût concrétisée par la signature d'un Contrat Temps Libre avec la Caisse Nationale d'Allocation Familiale.

Depuis 2000, Angoul'Loisirs participe activement aux réflexions de création d'un Projet Educatif Local sur sa commune en collaboration avec des communes environnantes.
En 2002 / 2003 notre association a collaboré étroitement avec les communes d'Angoulins et de La Jarne afin de finaliser ce PEL.
En 2003 ces deux communes signaient le PEL et Angoul'Loisirs devenait une des structures éducatives locales les plus impliquées dans ce dispositif.
Une nouvelle convention a été signé en 2009 entre le PEL et Angoul'Loisirs.

- En 2008, Angoul'Loisirs ouvre un local de l'EPJ sur la commune d'Angoulins sur Mer
- En 2012, Angoul'Loisirs ouvre un local de l'EPJ sur la commune de La Jarne (fin d'activité en 2015)
- En 2013, Angoul'Loisirs ouvre un local de l'EPJ sur la commune de St Vivien
- En 2014, Angoul'Loisirs ouvre un local de l'EPJ sur la commune de Thairé
- En 2021, Angoul'Loisirs ouvre un local de l'EPJ sur la commune de Salles / Mer

PROJET PEDAGOGIQUE ? POURQUOI FAIRE ?

Il nous permet de réfléchir, d'écrire, de confronter, de se mettre d'accord sur des valeurs pédagogiques, des méthodes, des fonctionnements partagés et d'axer notre travail éducatif sur des objectifs prioritaires pour une période donnée.

Ce Projet essaye de traduire concrètement les valeurs, les finalités et les objectifs éducatifs du Projet Educatif élaboré par le Conseil d'Administration d'Angoul'Loisirs.

Ce Projet Pédagogique est une « référence commune » à et pour tous les Educateurs au sens large (animateurs, intervenants, …). Il nous permet d'être plus cohérents dans notre travail.

L'ADOLESCENCE…

L'Adolescence est une période extrêmement dynamique dans la vie de l'individu. C'est l'époque des métamorphoses à tous les niveaux : biologique, hormonale, affectif, relationnel, psychologique, social, personnel….

- Les jeunes rencontrent quelques difficultés à sortir de leur environnement local, ils restent dans leur cocon. Difficulté pour leur part de créer du lien avec le monde qui les entoure.
- Les jeunes ont une tendance individualiste (concerne notamment leur groupe, leur « bande »).
- Les jeunes parlent de collectivité comme étant une esquisse de prison, de règles imposées, de garderie… L'adolescence se caractérise par un besoin et un désir d'indépendance, de distance prise à l'égard des règles édictées par le monde des adultes en général et par la famille en particulier, qui constitue son cadre de vie habituel.
- L'adolescence est appelée pour certains, de « tiers temps ». Il constitue un moment privilégié pour développer l'apprentissage de l'autonomie, la relation aux autres, la découverte d'un univers, un mode de pensée et de vie, nouveaux et différents…

REALITES TERRITORIALES

Angoulins sur Mer se situe dans la région Poitou-Charentes, dans le département de la Charente-Maritime à dix kilomètres au sud de la ville de La Rochelle. C'est un village dynamique de par ses associations sportives ou culturelles et d'autre part par ses nombreuses infrastructures : gymnase, salle des fêtes, bibliothèque…). Le tissu associatif propose un grand choix d'activités de loisirs : voile, basket, foot, ping-pong, danse moderne, échec, atelier couture, théâtre, musique... Le village est composé d'une école maternelle et d'une école élémentaire. A partir de la 6ème, les jeunes adolescents se dirigent vers les établissements de Châtelaillon ou d'Aytré (2 communes limitrophes). Puis vers le secteur de La Rochelle concernant les lycées.

Saint-Vivien, Thairé et Salles / Mer sont des communes appartenant à la CDA de La Rochelle. Elles possèdent un tissu associatif assez développé et qui ne cesse de croitre, cependant ce sont des communes « dortoir » de l'agglomération rochelaise disposant d'une bonne desserte des transports publics.

Depuis 2008, chaque année, plus de 250 jeunes âgés de 11 à 18 ans adhérent au secteur « Espace Projets Jeunes » à travers différentes actions, projets.

Plusieurs constats se délayent :

- La commune d'Angoulins étant partagée géographiquement au niveau de la répartition des jeunes dans les collèges, on rencontre une difficulté à les rassembler.

- Les jeunes des communes d'Angoulins, de St Vivien, de Salles sur Mer et de Thairé se retrouvent sur le même collège de secteur (André Malraux à Chatelaillon)
- Les transports en commun et les pistes cyclables permettent aux jeunes de se déplacer facilement sur les communes environnantes.
- Les jeunes ont la possibilité de pratiquer des activités culturelles et sportives.
- Depuis quelques années, la majorité des jeunes adhérents sont dans une démarche consumériste de nos activités et ne s'implique que très peu eux-mêmes dans la vie collective.
- Ils agissent de manière individuelle et ont du mal à se placer dans une démarche collective d'entraide et coopération et de découverte de l'inconnu.
- Ils n'ont pas conscience de leur capacités d'action et se laisse facilement décourager devant des difficultés qui sont loin d'être insurmontables.

Il nous semble important au regard des caractéristiques propres à l'adolescence et à nos réalités territoriales de favoriser nos jeunes à l'ouverture sur le monde, en leurs faisant **prendre conscience** de la richesse de l'univers qui les entoure et de l'impact qu'eux-mêmes peuvent avoir dessus (**agir**).

Pour l'équipe permanente de l'Espace Projets Jeunes d'Angoul'Loisirs, ces deux axes pédagogiques permettent de contribuer pleinement à la « construction du Citoyen de demain ».

La CITOYENNETE dans notre société

Participer la construction du Citoyen de demain

L'idée de la citoyenneté fut formulée dans le but de rendre égaux tous les membres d'un Etat pour éviter de fonder la politique sur des distinctions ethniques, religieuses ou linguistiques.

Le thème de la citoyenneté est souvent associé aujourd'hui à « l'éducation à la citoyenneté » ou à « l'éducation civique » à l'école, présentées pour certains, comme remèdes à la montée des incivilités et de la violence dans les quartiers ou dans les établissements scolaires. Elle met en jeu les principaux fondements de la vie dans notre société. Elle participe à la construction du citoyen de demain, à préparer le futur adulte à exercer sa responsabilité dans les domaines politique, social, économique et écologique, en référence aux valeurs de la démocratie et des Droits qui doit conduire chacun à devenir un être libre, autonome, capable de comprendre le monde et d'agir sur lui.

La citoyenneté est analysée par certains selon trois dimensions :

- c'est d'abord un idéal, c'est-à-dire des valeurs mobilisatrices.
- C'est ensuite un ensemble articulé de normes politico-juridiques, c'est-à-dire des droits et de devoirs qui se légitiment les uns dans les autres et sont garantis par le pouvoir politique.
- C'est enfin un certain nombre de pratiques effectives des citoyens pour participer activement à l'animation de la vie de la cité.

Pour d'autres, la citoyenneté c'est :

- la « civilité ». L'idée qu'il faut respecter un ensemble de règles communes, de codes de bon voisinage, qui assurent le respect des personnes, de leur bien être et de leur environnement.
- Le « civisme ». L'acceptation et la mise en œuvre de règles qui nous permettent de vivre en société (droits et devoirs).
- Le « politique » au sens noble, en tant qu'hommes et femmes libres et responsables, nous pesons de notre propre poids sur les décisions communes en pleine conscience. C'est ainsi que par le principe, le citoyen obéit aux lois qu'il a édifié.

En conclusion nous pouvons dire que la notion « Citoyenneté » est un habit d'arlequin (patchwork de définition, de contenu). Par conséquent, si on ne veut pas que cette dernière soit seulement un slogan destiné à se donner bonne conscience et à se masquer la réalité, il importe de se poser la question d'une réelle définition.

La CITOYENNETE pour l'Espace Projets Jeunes

Nous avons tous des droits et des devoirs et la notion de citoyenneté renvoie au fait de **« bien vivre ensemble ».** En outre, nous devons favoriser la connaissance et la reconnaissance de l'autre afin de mieux comprendre et d'appréhender le monde dans lequel les jeunes vivent.

La citoyenneté renvoie notamment à des principes :

de SOLIDARITE
d'EGALITE
DEMOCRATIQUES
de LIBERTE
de TOLERANCE
de JUSTICE
de DIGNITE
de COOPERATION
d'EQUITE
de NON DISCRIMINATION
LAÏCS

Etre citoyen c'est :

s'Exprimer
s'Informer
Transmettre
Participer
Respecter
s'Engager
Intégrer
Eduquer
Partager
Ecouter
Recherche avec l'autre de solution
Etre autonome
Etre acteur
Etre responsable

OBJECTIFS DU PROJET PEDAGOGIQUE :

- **A**ccompagner les jeunes dans la construction et l'affirmation de son identité propre.

- **F**avoriser l'épanouissement de chacun individuellement et au sein du groupe.

- **D**évelopper la sociabilité de l'ados en proposant des espaces de rencontre et des temps de vie collective.

- **E**ntretenir un climat de bienveillance, de confiance et de convivialité quelque soit l'environnement.

- **S**olliciter les capacités physiques et cognitives du jeune au travers d'activités ludiques, sportives et culturelles.

- **E**veiller une conscience citoyenne en transmettant au quotidien les valeurs de respect, solidarité, partage.

- **S**ensibiliser les jeunes aux enjeux d'aujourd'hui et de demain et leur permettre d'être acteur de leur vie et de leur territoire.

DES MOYENS A LA HAUTEUR DE NOS OBJECTIFS :

Voici une liste non exhaustive de projets d'animation découlant directement des objectifs :

- Assemblée des Ados de l'Espace Projets Jeunes : moment de rassemblement pour permettre aux ados de prendre les décisions concernant les projets mis en œuvre sur l'EPJ.
- Actions de solidarité pour le téléthon
- Salon de la bande dessinée à Angoulême
- Salon des Etudiants « Passerelle »
- Raid aventure des bords de mer (Ville de La Rochelle)
- Rallye Citoyenneté (CDA La Rochelle)
- Raid Mob Citoyen (Centre social de Boiffiers Bellevue)
- Projets de Jeunes : Séjours estivaux
- Projet de solidarité PC pour Fresco (Association Ayuka Fresco d'Angoulins)
- Exposition 13/18 question de justice dans les classes de 4ème et les Familles de l'association (Ville et CDA de La Rochelle – Collèges d'Aytré et de Châtelaillon)
- Echanges Internationaux (Réseau Europe 17)
- Campagne de nettoyage des plages (Surfrider – Foundation)
- Soirée de prévention en discothèque (20 Structures socio-éducatives du département)
- Rencontre inter-centre de fusées à eaux (5 structures socio-éducatives du département)
- Course d'Objets Flottants Non Identifiés (10 Structures socio-éducatives du département)
- Transfo'ART (réhabilitation des transformateurs ERDF des communes)
- Participation bénévole à l'organisation de FESTIPREV
- Projet « J'art Dingue » : création d'une œuvre artistique permanente aux jardins partagés de la commune
- Chantiers Jeunes : Travaux de réhabilitation du local (peinture et autres)
- Actions d'Auto-financement : emballage de papiers cadeaux à Noel au magasin Boulanger, buvettes lors des évenement des villages (concerts,
- Angoul'Rock : cours de musique par un professionnel et représentation en concert.

PERIODE DE FONCTIONNEMENT :

Le secteur «Espace Projets Jeunes» est ouvert sur les communes d'**ANGOULINS**, **SALLES/MER** , **ST VIVIEN**, **THAIRE**:

En période scolaire :

Durant les vacances scolaires :

Angoulins et Salles sur Mer:

- du lundi au Vendredi de 14h00 à 18h00 en hiver
  du lundi au Vendredi de 14h00 à 19h00 en été
  (Horaire modifiable en fonction des projets des jeunes)

.Saint-Vivien et Thairé :

- 1 semaine sur chaque petite vacance et 2 semaines en juillet.
- du lundi au Vendredi de 14h00 à 18h00.

De manière générale, **les animateurs de l'Espace Projets Jeunes interviennent sur des ateliers sur les collèges de Chatelaillon et d'Aytré** 3 fois par semaine sur la pause méridienne
Les jours et horaires des différentes activités sur chacun des EPJs ne sont pas figés, des ouvertures en matinée, en soirée et le week-end pourront avoir lieu selon les Projets spécifiques et les demandes des jeunes.
De plus, **des stages, bivouacs et séjours pourront être organisés** (Stage Chorégraphique, Stage Cirque, Séjour Paris, Séjour montagne, Séjours été…).

LES LOCAUX :

Depuis Juillet 2008, l'Espace Projets Jeunes dispose d'un local réservé uniquement à l'accueil des adolescents sur la commune d'Angoulins, depuis 2012 sur la commune de La Jarne (fin de l'activité au 31 Août 2015), depuis 2013 sur la commune de St Vivien,depuis 2014 sur la commune de Thairé et depuis 2021 sur Salles / Mer.
Selon les projets spécifiques, Angoul'Loisirs conventionne avec les communes d'Angoulins, et de St Vivien pour disposer des gymnases communaux, des salles des fêtes et autres lieux adaptés au projet.

LE FONCTIONNEMENT :

Public :

Nous accueillons des mineurs âgés de 10 à 18 ans (à partir de la 6ème), d'Angoulins, de Salles / Mer, de St Vivien, de Thairé et des communes environnantes.
Toutefois, une priorité est donnée aux Angoulinois, Sallaisiens, Viviannais et Thairésiens avec des dates d'inscriptions spécifiques.

Pour adhérer à l'EPJ :

Prendre contact avec les animateurs qui remettront à l'adolescent une fiche d'inscription et une fiche sanitaire (documents administratifs obligatoires).
Nous fournir l'attestation de paiement de la CAF (site internet) ou l'avis d'imposition de l'année précédente.
Une adhésion et cotisation de 25 € pour Angoulins, Thairé, Salles/Mer et Saint-Vivien est demandée au jeune (valable sur l'année scolaire).
Toutefois, l'équipe d'animation tiendra compte du mode de fonctionnement des adolescents et leurs laissera un délai pour ramener leurs documents obligatoires et l'adhésion. Ils pourront venir « tester » l'Espace Projets Jeunes sur les temps d'Accueil Libre.

Politique tarifaire de l'EPJ :

Un coût adapté pour chaque famille

Tarifs de l'Espace Projets Jeunes Angoulins

Quotient familial	Pack Jeun's	Pack Jeun's extérieurs	Activités						
QF1 : de 0 à 475	25	40	0	4,41	8,82	13,23	17,64	26,46	35,28
QF2 : de 476 à 548	25	40	0	5,04	10,08	15,12	20,16	30,24	40,32
QF3 : de 549 à 660	25	40	0	5,67	11,34	17,01	22,68	34,02	45,36
QF4 : de 661 à 999	25	40	0	6,30	12,60	18,90	25,20	37,80	50,40
QF5 : de 1000 à 1499	25	40	0	6,93	13,86	20,79	27,72	41,58	55,44
QF6 : de 1500 à 1999	25	40	0	7,56	15,12	22,68	30,24	45,36	60,48
QF7 : + de 2000	25	40	0	8,19	16,38	24,57	32,76	49,14	65,52
sans QF	25	40	0	11,34	22,68	34,02	45,36	68,04	90,72

Pour toutes animations payantes, le tarif de l'activité est calculé en fonction du quotient familial sur le principe de mutualisation voté en Conseil d'Administration de l'Association. Pour une meilleure lisibilité des familles et des adolescents, nous appliquons des codes couleurs à chaque « gamme » d'activité.
Les « Accueils Libres » sont gratuits.

Pour s'inscrire aux activités:

Il faut avoir adhéré à l'association et s'inscrire auprès des animateurs aux dates correspondantes à l' EPJ.
Toute inscription est validée à la réception du paiement.
Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation de la famille ou du jeune.
Toutefois, en cas de présentation d'un certificat médical, le paiement de l'activité pourra être reporté ou converti sur leurs bourses individuelles.

Règlement intérieur :

Nous travaillons régulièrement autour des Droits et des Devoirs de l'enfant au sein de l'Espace Projets Jeunes. Pour cela, nous nous inspirons de la Convention Internationale des Droits de l'enfant adopté en 1989 et de l'exposition interactive 13/18 Questions de Justice.
Le **RESPECT** est au cœur de notre règlement intérieur :

- Respect des Lois (violence physique ou moral, cigarette, alcool, …)
- Respect des personnes (vocabulaire adapté, attitude, respect des horaires, droit à l'image, repos, …)
- Respect du matériel (locaux, matériel mis à disposition par Angoul'Loisirs ou par des prestataires)

Les activités :

Notre projet pédagogique s'adaptera aux réglementations et protocoles d'accueils lié à l'épidémie de COVID-19 (voir protocoles en annexe)

A leur arrivée, les adolescents doivent impérativement se noter sur la feuille de présence (nom, prénom heure d'arrivée). Il en va de même à leur sortie (heure de départ seulement).
En période COVID, c'est l'animateur qui se chargera de noter la présence des jeunes sur l'accueil.
Les feuilles d'émargement sont librement consultables dans nos locaux par nos usagers et leurs parents.
Depuis 2012, une système de badge avec code barre a été mis en place pour permettre une automatisation des heures de présence sur notre logiciel de gestion DEFI pour l' EPJ d'Angoulins et il est en cours d'installation sur Thairé, Saint-Vivien et Salles / Mer.

Pour chaque période de vacances, une plaquette présentant le programme d'activités est éditée.
Elle est disponible dans les locaux d'Angoul'Loisirs ainsi que dans les mairies partenaires, téléchargeable sur notre site internet (www.angoul-loisirs.fr) et sur le site des communes, sur nos 4 pages facebook, sur les comptes Instagram, mais aussi envoyée par mail à tous nos adhérents (parents et adolescents) et disponible dans les collèges de Chatelaillon et d'Aytré.

•*L'accueil libre*
Les jeunes sont libres d'aller et venir comme ils le souhaitent. Cependant, si une famille ne souhaite pas que leur enfant parte seul du secteur, les animateurs veilleront à respecter la volonté de cette dernière.
L'animateur est présent et fort en proposition d'activités extérieures, intérieures, manuelles, culturelles…C'est aussi un temps de/en concertation avec les adolescents.
L'activité et le jeu sont des puissants facteurs de développement de l'individu. C'est par l'agir que le jeune va se construire, apprendre à maîtriser son environnement. L'activité et le jeu sont des interactions entre la personne et le milieu (environnement, cadre de vie, outils et matériaux, entre jeunes et adultes…).
Les activités et les jeux doivent préserver des notions d'enfance, de plaisir, d'épanouissement, de jeu, de rêve…
De plus, ce sont des outils sources de découvertes, de compréhension, de partage,…
Lorsque que nous proposons des activités aux jeunes nous ne perdons jamais de vue que le plaisir de faire, de partager, de construire ensemble doit toujours être la priorité. L'activité n'est pas de l'activisme. Durant les temps de loisirs l'activité peut-être aussi de ne rien faire.

•*Les activités spécifiques : soirées, sorties…*
Des soirées, sorties peuvent être organisées à l'initiative de l'équipe d'animation ou des jeunes eux mêmes. Afin d'étendre la convivialité du moment, des repas pourront être concoctés avec les jeunes, les courses effectuées ensemble. Tous les régimes alimentaires sont respectés en concordance des règles d'hygiènes en ACM.

•*Les bivouacs*
Lorsque l'ambiance du groupe est bonne et que les jeunes souhaitent prolongés les expériences de soirées (veillées), nous leurs proposons de participer à des bivouacs. Comme pour les soirées, les bivouacs s'organisent avec les jeunes. Planter la tente pour la première fois, dormir en dehors de la maison pour une courte durée, s'endormir sous les étoiles, préparer les repas, voilà le programme qui prépare l'adolescent (et sa famille) à participer à d'éventuels séjours plus longs.

•*Les Séjours*
Suite logique des soirées et des bivouacs, les séjours sont mis en place pour accentuer le processus d'autonomisation du jeune et sont conçus à l'initiative des jeunes. Une réunion de présentation est proposé aux familles afin de préciser les modalités d'organisation (horaires, lieux, …)

•*Les Ateliers sur les collèges de Chatelaillon et d'Aytré*
Les animateurs de l'EPJ interviennent sur les pauses méridiennes dans des ateliers à destination des jeunes du territoire. Ces ateliers peuvent recouvrir des aspects ludiques et/ou éducatifs (Ateliers jeux, vie du foyer, prévention, …).

•*L'aide au projet*
L'équipe d'animation est à l'écoute des envies des jeunes, projets, sorties, séjours… Les animateurs leurs apportent des moyens matériels de concrétiser leur envies (temps, espace pour se réunir, réseau de partenaires). Des réunions de préparation permettent de concilier leurs impératifs de loisirs et nos objectifs pédagogiques.

• *Accompagnement individuel des jeunes*
A tout moment de l'année, les animateurs sont à l'écoute des demandes des jeunes concernant leurs orientations scolaires, personnelles, bénévoles… L'association peut prendre en stage les jeunes qui en font la demande (stage de découverte en 3ème, première expérience dans l'animation, stage BAFA, stage CAP-BEP, aide au permis de conduire – Conseil Général, CCAS, CAF)

Pour toute sortie en dehors de notre lieu d'implantation, nous complétons et transmettons à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale la fiche de renseignements obligatoires (voir en annexe).

<u>Le bar :</u>

Le tout premier objectif est d'avant tout de répondre à une demande des jeunes de pouvoir s'alimenter au cours de la journée. Dans cette optique, nous avons mis à disposition des jeunes, des produits attractifs (sucrés) à prix abordables mais aussi des produits dits plus sein (fruits, barre de céréales aux fruits, jus de fruits, produits bio et locaux) à prix très réduits.
Le bar est ouvert uniquement de 14h30 à 15h et de 17h à 17h30. Ces horaires ont été mis en place afin d'éviter les grignotages avant les repas.
L'ouverture du bar est sous la responsabilité d'un des jeunes appelés « Barman ».
Le deuxième objectif pédagogique est de permettre à ce barman de développer et d'établir une relation de confiance avec les autres jeunes et les animateurs (argent, réserve…). Permettre de développer tout simplement l'autonomisation du jeune.
Le dernier et troisième objectif pédagogique est de valoriser leur investissement mais aussi de permettre à ceux qui ont peu de moyens, de pouvoir récupérer une partie des bénéfices sous forme de bourses individuelles (bons d'achats utilisables sur le bar ou sur les activités). Un minimum de 5€ est requis pour faire valoir ses droits aux bons d'achats.

L'Espace Multimédia :

Afin de réduire les inégalités face à l'accès aux nouvelles technologies, l'EPJ met à disposition de ces adhérents des ordinateurs équipés de logiciels de bureautiques et d'internet. La fracture numérique est encore bien réelle de nos jours et de nombreux jeunes qui n'ont pas accès à l'informatique chez eux, viennent uniquement à l'EPJ pour profiter de ce matériel. Cela nous permet d'échanger avec eux et de les « attirer » sur d'autres projets. Cet espace est un réel outil de liens et d'échanges…
Au vue de la première année de fonctionnement et au vue de la demande élevée des jeunes, il a semblé nécessaire de trouver une organisation qui permette de concilier leurs envies et nos objectifs pédagogiques. Un planning d'utilisation des ordinateurs a donc été mis en place pour permettre à chacun de pouvoir utiliser cet outil mais aussi pour éviter le « skattage » de certains.
Un accès libre n'est pas exempt de tous devoirs. C'est pourquoi chaque utilisateur se doit de respecter le cadre légal : téléchargement, droits à l'image, piratages, sites interdits aux mineurs…). De plus, des affiches de prévention spécifiques sont apposées dans cet espace. Cet espace permet de lutter contre les inégalités d'accès aux nouvelles technologies.

Les déplacements :

Au cours de nos projets nous sommes amenés à nous déplacer. Ceux-ci se font essentiellement à pieds, en vélo, avec les bus de ville ou notre mini-bus.
D'autres modes de transports sont utilisés (train, car, bateau, avion…) en fonction des projets. Dans ce cas nous nous conformons à la réglementation et aux recommandations en vigueur.
Les adhérents qui le souhaitent et le peuvent sont également invités à pratiquer le covoiturage.

La santé :

Nous disposons dans les locaux d'Angoul'Loisirs d'une armoire à pharmacie fermée à clé et mis à disposition de l'équipe d'Animation. Le secteur EPJ dispose de son propre espace Pharmacie dans le bureau. En dehors des locaux, l'équipe d'animation possède une « pharmacie transportable » sous forme de « banane » ou de « mallette ». Seules les blessures légères (égratignures…) peuvent être traitées sur place par l'animateur. Dés lors que les blessures deviennent plus lourdes ou qu'un doute sur l'état de santé du jeune naît il sera fait appel aux pompiers, au samu ou à l'hôpital.
Tous les actes de soins prodigués aux jeunes sont consignés dans le registre d'infirmerie (pharmacie principale).
Le directeur doit être tenu informé des blessures dépassant le simple « bobos ».
Tout traitement médical ne sera donné aux mineurs que sur présentation d'un certificat médical.
Tout jeune adhérent et couvert par l'assurance de l'EPJ en cas d'accident (MAIF).

La place des Familles :

Le principal éducateur des jeunes c'est la famille.
Dans notre Association nous essayons donc de favoriser l'échange avec les parents ou les tuteurs légaux du jeune.
Une première démarche est engagée auprès des familles lors des phases d'inscription du jeune.
Il nous semble important de provoquer des rencontres régulières avec les familles pour échanger sur les pratiques éducatives afin de faire évoluer, de modifier ou d'affirmer certaines propositions pédagogiques du secteur « Espace Projets Jeunes ».
L'Association peut être amenée à solliciter les compétences et les savoir-faire des familles. Organisation de journée à thème, ateliers créatifs, compétences linguistiques…

Evaluation :

Phase toujours plus ardue pour une équipe d'animation : évaluer son travail.

Pour les animateurs, tous projets d'animation est construit, réfléchit, écrit et soumis à une présentation collective. Il nous semble important d'écrire nos projets et de réfléchir aux critères d'évaluation, afin d'appréhender au mieux les écarts éventuels et de modifier le déroulement du projet si nécessaire. Rappelons qu'un Projet n'est pas figé. Il se doit d'être en réflexion permanente.

Chaque mois, l'équipe d'animation réalise un diagnostique aussi bien quantitatif que qualitatif pour mesurer l'impact de son travail. L'appréciation des jeunes est un indicateur prépondérant de cette analyse mais n'est pas l'unique (mixité, « journées enfants », âge moyen, nombre de jeunes, …)

LES MOYENS MATERIELS :

Le secteur « Espace Projets Jeunes » dispose de matériels pédagogiques très divers : local, jeux de plateau, jeux de plein air, matériel de camping, matériel de bricolage, babyfoot, espace multimédia (ordinateurs), télévision, lecteur DVD, billard, consoles, guitare. Jeux de fléchettes.
L'association essaye dans la mesure de ses moyens et de ceux qu'on lui octroie, de renouveler régulièrement son matériel. Ainsi un plan d'investissement concernant le Secteur « Espace Projets Jeunes » est voté chaque année.

LES MOYENS FINANCIERS :

Le secteur « Espace Projets Jeunes » est géré financièrement par Angoul'Loisirs.
L'association dispose de 3 sources de financement :

- Les règlements et adhésions des familles et / ou jeunes
- La subvention de fonctionnement attribuée par les communes conventionnées (Angoulins / Salles sur Mer / St Vivien / Thairé)
- Les prestations de service de la CNAF et une subvention de fonctionnement de la CAF 17.

D'autres moyens financiers sont trouvés en fonction de la nature des projets initiés avec les jeunes au cours de l'année : projets d'autofinancement (loto, vente de muguet, buvettes lors de différentes manifestations locales, lavage de voitures, vente de pains et de viennoiseries à domicile le dimanche matin pour la population, vente de chocolats à domicile, papiers cadeaux : boulanger).

LES MOYENS HUMAINS :

Les actions de notre secteur « Espace Projets Jeunes » sont soumissent à la réglementation des Accueil Collectif de Mineurs. Aussi en matière d'encadrement et de qualification nous respectons les normes fixées par la législation. L'équipe se compose d'un coordinateur ainsi que de 3directeurs/animateurs permanents mais aussi quelques vacataires par périodes/séjours selon inscriptions.

ROLE DE L'EQUIPE D'ANIMATION:

Il nous semble important de rappeler certains points incontournables du rôle de l'animateur :

- Assure la sécurité physique, morale, affective, sanitaire et matérielle des jeunes
- Est un référent éducatif
- Participe à la construction de la personnalité des adolescents
- Propose des animations, des activités de qualité en cohérence avec le Projet Pédagogique
- Il fait preuve de bon sens et d'adaptation et d'ouverture, de curiosité et d'intéressement, d'écoute, d'attention, et de responsabilité.
- Il se doit d'être réactif aux propositions des jeunes.
- Assure les tâches administratives de gestion de son groupe et de gestion financière (tenue de la comptabilité – caisse).

DIFFUSION DU PROJET PEDAGOGIQUE :

Le Projet Pédagogique est présenté aux Conseil d'Administration pour information et vérification car il doit correspondre, sur le fond, aux attentes énoncées dans le Projet Educatif donc aux attentes des administrateurs représentants les familles.
Le Projet Pédagogique est communiqué aux familles par affichages dans la structure. Cela permet d'en débattre avec les parents.
Il est bien entendu transmis aux organismes de tutelles et aux différents partenaires de la structure.
Ce Projet Pédagogique est mis à disposition des équipes saisonnières et transmis intégralement aux équipes permanentes. Tous les aspects pédagogiques sont travaillés en équipe au cours de temps de travail spécifiques.

ASSURANCE :

L'ensemble des actions, activités, déplacements, biens et personnes (bénévoles, salariés, adhérents, enfant et tiers) est couvert par une assurance prise auprès de la MAIF de La Rochelle. Cette information est affichée en évidence dans les locaux d'Angoul'Loisirs.

ANNEXES